



FRAKTION



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 29 septembre 2017

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous souhaitons poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le futur Lycée Edward Steichen à Clervaux est supposé ouvrir ses portes pour la rentrée 2018. Récemment Monsieur le Ministre a présenté aux Membres de la Commission du Développement durable et des Infrastructures un projet pour l'extension du futur Lycée. Ce projet prévoit de compléter l'offre scolaire. Outre la construction de nouvelles salles de classe, de salles de classe spéciales, de laboratoires et d'ateliers, il est prévu de créer des surfaces de structures d'accueil et d'administration supplémentaires.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser la question suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

Sachant que les responsables du Lycée Edward Steichen doivent garantir durablement le bon fonctionnement du lycée en tenant compte des adaptations de l'offre scolaire, Monsieur le Ministre peut-il nous renseigner sur les échéances du projet d'extension ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Marco Schank

Emile Eicher

Députés



Luxembourg, le 19 OCT. 2017



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3326 du 29 septembre 2017 des honorables députés Monsieur Marco Schank et Emile Eicher, concernant le futur Lycée Edward Steichen à Clervaux, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

**Réponse de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la
question parlementaire N° 3326 du 29 septembre 2017
de Messieurs les Députés Marco Schank et Emile Eicher**

Par leur question parlementaire, les honorables Députés voudraient avoir des renseignements sur les échéances du projet d'extension du Lycée Edward Steichen à Clervaux.

En effet, j'ai présenté le projet pour l'extension du Lycée Edward Steichen à Clervaux à la Commission du Développement durable et des Infrastructures pour renseigner les honorables députés sur les différents aspects des travaux, y compris sur les échéances du projet.

Ainsi, le début de la planification de l'extension du Lycée Edward Steichen est prévu dès janvier 2018. Le dépôt du projet de loi pourrait ainsi avoir lieu mi-2019 et le début des travaux en automne 2020. Le planning prévisionnel s'entend sous réserve de l'octroi des autorisations requises ainsi que des délais liés aux procédures des soumissions.